Saint Pierre EN FAUCIGNY *Au carrefour de la ville et de la nature*

BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES annexé au Compte Administratif 2023

L'article 11 de la loi du 8 Février 1995 prévoit que les collectivités locales territoriales doivent délibérer tous les ans sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières.

Les acquisitions et cessions à prendre en compte sont celles qui ont été effectuées pendant l'exercice budgétaire retracé par le compte administratif auquel le bilan sera annexé. La date de transfert de propriété à prendre en compte est celle de l'échange de consentement (en l'espèce la délibération du Conseil Municipal) sur la chose et le prix et non celle de la signature de l'acte authentique ou celle du paiement.

Exercice 2023

. Acquisition décidée au cours de l'année 2023

Délibérations du Conseil Municipal du 09 mars 2023 :

DCM2023-25

* Parcelles cadastrées section AP, n°162 (94m²) et n°165 (1.313m²) appartenant à la copropriété « Domaine de la Bornette » rétrocession à titre gratuit.
  Objectif : transfert de voirie dans le domaine communal

DCM2023-26

* Parcelle cadastrée section AP, n°186 (75m²) appartenant au Syndicat des copropriétaires « Autour d'un Jardin » rétrocession à titre gratuit.
  Objectif : transfert de voirie dans le domaine communal

Délibérations du Conseil Municipal du 22 juin 2023 :

DCM2023-47

* Parcelles cadastrées section E, n°967 (191m²) et n°968 (49m²) appartenant à CAP DEVELOPPEMENT au prix de 106 €.
  Objectif : modification du tracé chemin rural de la Perrière par échange

DCM2023-48

* Propriété non-bâtie section OH, lieu-dit « Fernollet » n°33 (2887m²) bien vacant sans maître rétrocession de plein droit.
  Objectif : travaux d'intérêt général pour rétablir la continuité piscicole au droit du pont de Fernollet

Délibérations du Conseil Municipal du 14 septembre 2023 :

DCM2023-62

* Parcelles cadastrées section B, n°4726 (124m²) et n°4727 (13m²) rue des Cités appartenant à OPH Haute-Savoie Habitat cession gratuite.
  Objectif : Aménagement point d'apport volontaire

DCM2023-63

* Parcelle cadastrée section H, n°1763 (189m²) Chemin Vert appartenant à la société S'PRIM au prix de 500 €.
  Objectif : Elargissement de voirie

Délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2023 :

DCM2023-88

* Acquisition des parcelles suivantes au prix de 2 € le m² chacune :
  - Lieu-dit les Hutins :
    . H 1775 appartenant à M. TRIAZ Christian pour 168m²
    . H 1777 appartenant à M. TRIAZ Christian pour 154m²
    . H 1779 appartenant à Mme TERRIER Jeannine pour 194m²
    . H 1781 appartenant à M. MONTESSUIT Jacques pour 117m²
    . H 1783 appartenant à M. MONTESSUIT Jacques pour 232m²
    . H 1787 appartenant à G.F.A JOVET pour 191m²
    . H 1791 appartenant à Mme TERRIER Christiane pour 80m²
    . H 1795 appartenant à M. CLERC André pour 803m²
    . H 1799 appartenant à M. MONTESSUIT Jacques pour 172m²
    . H 1801 appartenant à Indivision BRIFFAZ pour 146m²
    . H 1805 appartenant à Indivision GAY-PERRET pour 436m²
    . H 1807 appartenant à Indivision GAY-PERRET pour 336m²

  - Lieu-dit Passeirier :
    . H 1797 appartenant à M. CLERC André pour 355m²

  - Lieu-dit les Noyers :
    . H 1785 appartenant à M. MONTESSUIT Jacques pour 164m²
    . H 1789 appartenant à Mme TERRIER Christiane pour 64m²
    . H 1793 appartenant à M. CLERC Yves pour 217m²
    . H 1803 appartenant à Mme VERDEL Marie pour 328m²
    . H 1272 appartenant à Mme DUVERNAY Liliane pour 585m²

  - Lieu-dit les Morts :
    . H 1274 appartenant à M. JOLIVET Jean-Michel pour 77m²
    . H 1276 appartenant à M. JOLIVET Jean-Michel pour 844m²

    Soit 5.663m² au prix de 11.326 €

Objectif : Aménagement d'une voie douce le long de l'Avenue du Mont-Blanc entre l'Avenue de la Plaine et Amancy

Saint Pierre EN FAUCIGNY *Au carrefour de la ville et de la nature*

CESSIONS IMMOBILIERES 2023

Désignation bien (terrains, immeubles, droits réels)	Localisation	Références cadastrales	N° de Délibération et date	Identité du cédant	Identité du cessionnaire	Conditions de la cession	Montant
Chemin rural	La Perrière	Section E – n°2031 pour 88m²	DCM2023-47 du 22/06/2023 + DCM 2023-87 du 19/12/2023	Commune de Saint-Pierre en Faucigny	CAP DÉVELOPPEMENT	Echange de terrains pour Modification du tracé chemin rural de la Perrière	106 €